

Paris, le 29 novembre 2016

Communiqué de presse

Les professionnels de santé libéraux une nouvelle fois mis à l'écart.

Lorsqu'on demande à l'UNPS à 10h48 de se prononcer sur les soins palliatifs avant 17h30, le même jour, cela revient à mettre à l'écart l'ensemble des professionnels de santé libéraux représentés dans cette instance, soient plus de 400 000 acteurs de santé.

Cette méthode de concertation organisée dans l'ensemble des instances de suivi des plans et des expérimentations est une mascarade. L'UNPS n'a de cesse de la dénoncer depuis des mois.

Certains de ces plans constituent le cœur de métier de certaines professions. Leur mise à l'écart se fait au profit d'un modèle organisationnel de l'offre de soins favorisant le développement des structures dont l'HAD, à des coûts insupportables pour la société tout en prenant le risque de rompre le lien de confiance qui lie les PSL aux familles.

La Ministre de la santé a donc choisi de s'auto-concerter. C'est la méthodologie choisie depuis le début du mandat de madame Touraine, méthodologie inadmissible qui, en ne tenant aucunement compte de l'expérience et de l'exercice quotidien des professionnels de santé auprès des patients, signe la dégradation de l'organisation des soins sur le territoire, et qui loin d'améliorer l'accès aux soins pour tous, complexifie les parcours de soins des patients.

L'UNPS, représentant 24 organisations de professionnels de santé libéraux, a été créée par la loi du 12 août 2004 avec notamment pour but de proposer une meilleure organisation des soins. L'UNPS a rempli son rôle et a émis des propositions qui n'ont jamais pu être discutées avec les instances concernées.

Le report incessant des réunions n'aurait-il qu'un but : celui de ne pas vouloir se confronter à d'autres modèles que celui prôné par le ministère ?

Contact presse : Daniel PAGUESSORHAYE – Président – 06 89 49 91 23